

Concurrence et réglementation

Fiche d'information 06.12.2017

Protection des données dans l'Union Européenne : Les nouvelles règles concernent aussi les entreprises en Suisse

Le Règlement européen sur la protection des données (RGPD) entrera en vigueur le 25 mai 2018. Il étend les droits des personnes physiques dans l'Union européenne (UE) pour le contrôle de leurs données à caractère personnel. Les entreprises doivent donc s'adapter en conséquence.

Vous trouvez tous les informations importantes dans la fiche d'information.